

Zoom sur



Mission à Tunis de la CFDT-MAE du 14 au 17 avril 2013

Après Moscou, Le Caire, Alexandrie et Bucarest, quatre responsables du syndicat se sont rendus à Tunis, à la demande des adhérents et militants CFDT pour trois jours de formation syndicale, d'écoute et de conseil des adhérents et des salariés et de debriefing avec les responsables du poste.

La délégation était composée de Raphaëlle Lijour, secrétaire générale adjointe du syndicat chargée de l'action revendicative, de Nadine Monchau, permanente syndicale, d'Arnaud Le Masson, membre de la commission exécutive et de Thierry Duboc, secrétaire général.



Le secrétaire général de la CFDT-MAE, Thierry Duboc, la secrétaire de la section Tunis, Dorra Mazghouni et la secrétaire générale adjointe, Raphaëlle Lijour.

L'Institut français de Tunis

La journée du lundi 15 avril s'est entièrement passée dans les locaux de l'Institut français de Tunisie.



Entretiens individuels : les langues se délient

Contrairement aux missions précédentes où la plupart des rencontres s'étaient déroulées de manière collective, nous avons senti une forte demande pour des entretiens individuels. La plus grande partie de la journée a donc été consacrée à des rencontres bilatérales avec nos adhérents : recrutés locaux, agents de catégorie C, attachés de coopération. Ces collègues ont souhaité nous entretenir dans le meilleur des cas sur leurs conditions de travail ou sur des questions de grille salariale (non prise en compte de leur ancienneté) ou d'heures supplémentaires non compensées mais également, pour un certain nombre d'entre eux, du **stress** engendré par la mauvaise ambiance qui règne au sein de

Rédacteurs : Thierry Duboc, Raphaëlle Lijour, Nadine Monchau

Conception : Nadine Monchau

CFDT-MAE : 57, bd des Invalides, 75700 PARIS
Tél. 01.53.69.36.99 - Fax 01.53.69.37.34

CFDT-MAE : 11, rue de la Maison Blanche, 44035 NANTES
Tél. 02.51.77.25.81 - Fax 02.51.77.26.21

Mél : cfdt.mae@diplomatie.gouv.fr
Site web : www.cfdt-mae.fr

La LDS est réalisée sous Scribus - Issn 2259-6453



Sommaire

Institut français.....	page 1-2
Ambassade et Consultat	page 3-4
Courrier au DGA	page 4

l'IFT. Les salariés les plus fragiles, en contrat de travail à durée déterminée se sont plaints de **pressions anti-syndicales**. Point commun de tous ces entretiens, au mieux un sentiment de malaise dans l'établissement, au pire des cas de véritable souffrance au travail.

Les **caméras de surveillance** installées au sein de l'IFT sans que l'ensemble du personnel n'en soit informé a soulevé beaucoup de critiques et en dit long sur l'ambiance qui règne à l'institut où chacun se sent épié et surveillé.

Heure mensuelle d'information

Plus d'une trentaine de personnes étaient présentes à cette réunion tous statuts confondus (RL, expatriés catégorie C, catégorie A). Après un bref exposé sur la dimension collective de l'action syndicale et sur le fait qu'on est toujours plus forts ensemble que seuls... Dorra Mazghouni, secrétaire de la section CFDT a lancé les débats et a libéré la parole sur les questions collectives .

Flou autour du règlement intérieur

Peu de recrutés locaux connaissent l'existence du règlement intérieur. Celui-ci date de 2004 et aurait été amendé sur un certain nombre de points mais personne ne sait exactement s'il s'applique ! Les missionnaires rappellent que le **règlement intérieur** qui doit faire l'objet d'une négociation et a été validé par Paris, **s'impose à tous**. Il est tout à fait possible d'y apporter des modifications et de le faire évoluer mais, à ce moment-là, cela doit faire l'objet de nouveaux débats avec l'ambassade et avec l'administration.

Choc de complexification pour les autorisations d'absences

Ce sujet est revenu très souvent dans les débats. Depuis l'été 2012 les agents qui sollicitent une autorisation d'absence pour enfant malade ou rendez-vous médical sont soumis à un circuit complexe de validation de leur demande et cela est très humiliant.

Dans le même registre, les recrutés locaux se plaignent de subir des abattements sur leurs salaires en cas de congés de maladie ou de maternité. En effet à partir du 8^{ème} jour le salaire n'est plus versé.

Pouvoir d'achat en berne

Une nouvelle grille salariale a été mise en place à l'institut, au moment de la révolution de 2011. Pour autant, elle n'est pas satisfaisante car plusieurs collègues ont été mal reclassés et leur ancienneté pas tou-

jours reprise de manière suffisante. Le dinar s'est déprécié par rapport à l'euro. L'inflation est galopante. Quant aux collègues expatriés, ils font état de l'indemnité de résidence qui ne prend pas en compte les augmentations récentes du coût de la vie depuis deux ans.

Stress à tous les étages

La glace étant finalement rompue les participants finissent par confirmer l'impression ressentie lors des entretiens individuels et par regretter ouvertement la mauvaise ambiance générale qui règne au sein de l'Institut français. Les mots ou situations qui reviennent le plus souvent sont « **humiliation** » (surtout en réunion de service), comportement dédaigneux, accusations en tout genre, refus de congés non justifiés...

La médiathèque

La médiathèque Charles de Gaulle existe depuis 1957. D'abord bibliothèque créée au sein du lycée Carnot, elle s'est progressivement ouverte au public pour devenir une bibliothèque publique incontournable dans le paysage de Tunis.

Actuellement délocalisée – en attendant la fin des travaux de réhabilitation du lycée Carnot dit site du « petit Carnot » que la délégation a eu le plaisir de visiter (prévision d'emménagement fin 2014 – début 2015) la médiathèque attire toujours un public nombreux composé en grande majorité d'étudiants.

Celle-ci est parfaitement implantée dans le paysage culturel tunisien. L'atmosphère sereine et paisible qui y règne est en parfaite opposition avec celle, lourde et oppressante, de l'IFT. Une équipe motivée, travaillant dans un cadre agréable nous fait penser à un havre de paix...



La cour du lycée Carnot futur Institut français de Tunis

Le directeur ne nous a pas lâchés d'une semelle

Rencontre à sa demande dès notre arrivée sur les lieux le lundi matin, déjeuner en sa compagnie et à sa demande deux heures plus tard, débriefing en fin d'après-midi, toujours à sa demande - lors duquel nous n'avons bien sûr pas perdu l'occasion de lui faire retour des difficultés que nous avons relevées tout en lui faisant des propositions d'amélioration - et à nouveau une visite guidée du chantier du futur institut le mardi matin. Tant de sollicitude nous a beaucoup touchés...

L'Ambassade et le Consulat

Le contexte, les rencontres

Tout d'abord, nous avons trouvé un service commun de gestion qui fonctionne en apnée depuis quelques temps en raison d'une coupe drastique de ses effectifs alors que ses missions se multiplient. Le chef du SCG et le ministre conseiller, en fin de séjour, ont connu trois ambassadeurs différents et les événements que l'on connaît.

Ils nous promettent une réunion de la commission consultative locale (CCL) et de la commission consultative paritaire (CCP) avant leur départ à l'été, ainsi que la mise en place rapide de la nouvelle grille salariale à l'ambassade et au consulat (*celle-ci s'est d'ailleurs tenue le mardi 7 mai 2013*).

Heure mensuelle d'information

Une bonne quinzaine d'adhérents est venue malgré la réception du public encore en vigueur à midi.

Comme à l'IFT, les langues hésitent un peu à se délier, et c'est Emilie Journot, secrétaire adjointe de la section, qui développe les problématiques locales : comme à l'IFT on déplore des problèmes de « délais



Nadine Monchau et Thierry Duboc

de carence » en cas de congé maladie, des droits insuffisants en matière de congé de maternité et de protection sociale. Enfin les (très) nombreuses heures supplémentaires des chauffeurs ne sont pas toujours compensées et le repos minimum nocturne (11h) n'est pas toujours respecté.

La nouvelle grille salariale n'a pas encore pu être mise en place en raison d'un désaccord majeur sur l'évolution de carrière. Les adhérents sont d'accord

Embouteillage au service des visas

Les collègues – expats et RL – du service des visas que nous avons rencontrés nous ont alerté sur le manque d'effectifs chronique, la logique du chiffre accentuée par l'externalisation, les agents qui se rendent compte qu'ils ne « peuvent pas faire correctement leur job » et déjeunent d'un sandwich au bureau.

SERVICE APRÈS VENTE :

- . Yacine Hamrouni est invité au congrès de Bierville en juillet 2013,
- . Des décharges partielles devraient être proposées,
- . Suivi des dossiers souffrance au travail,
- . Courrier au DGA (voir ci-dessous)

pour opter pour « le cadre salarial », évolution de 1% des indices chaque année pour tous, sans part au mérite. Enfin, les recrutés locaux regrettent que le coût-vie n'ait pas été pris en compte depuis deux ans !



Dans les jardins de l'Ambassade

Débriefing avec le chef de poste

Selon une tradition bien établie, notre délégation n'a pas manqué de demander une audience à l'ambassadeur avant de reprendre l'avion.

Cette rencontre a été l'occasion de renouveler notre proposition pour une structure de dialogue social propre à l'IFT. Nous avons insisté sur la nécessité de réunir sans tarder les instances de dialogue social, qui ne sont pas une perte de temps.

Nous sommes revenus sur les questions de pouvoir d'achat aussi bien pour les recrutés locaux (mise en œuvre de la nouvelle grille salariale) que pour les expatriés pour lesquels un relèvement du barème de l'IR et un classement de la Tunisie en zone B s'imposent vu la dégradation des conditions de sécurité (i.e. explosion des délits de droit commun).



Raphaëlle Lijout et Arnaud Le Masson

Surtout nous avons alerté le chef de poste sur la situation de violence managériale à l'Institut français de Tunis (quatre cas au moins de souffrance au travail avérés) et sur la nécessité d'intervenir d'urgence et l'avons prévenu que nous alerterions aussi le Département sur les menaces qui pèsent sur la santé des agents.

Remerciements

La délégation CFDT-MAE tient à remercier tout particulièrement **Dorra Mazghouni**, la secrétaire de section, pour la préparation logistique de notre mission et pour l'organisation des réunions. Merci à **Emilie Journot** pour son engagement syndical sur le long terme.

Remerciements également à l'ambassadeur M. François Gouyette, au premier conseiller et au chef du SCG pour leur écoute.

Courrier adressé le 29 avril 2013 au directeur général de l'administration et de la modernisation

Monsieur le Directeur Général,

Une délégation de notre commission exécutive s'est rendue à Tunis du 14 au 17 avril dernier, à la demande des adhérents de la section CFDT-MAE de l'ambassade, du consulat général et de l'Institut français de Tunis.

Les réunions que nous avons tenues avec les adhérents et les salariés de l'ambassade et du consulat général et les rencontres que nous avons eues avec plusieurs responsables du poste nous ont permis d'aborder des problématiques assez classiques :

- la **tension sur les effectifs** et la **surcharge de travail** qui en découle sont structurelles au service des visas et au service commun de gestion sans qu'aucune amélioration ne soit attendue à court ou à moyen terme ;
- le **classement du poste en zone C** et le faible niveau des indemnités de résidence pour les personnels expatriés constituent des anomalies dans un pays où règne désormais un réel climat d'insécurité ;
- les **salaires des recrutés locaux** sont en net décrochage par rapport à l'inflation ;
- le **temps de travail des conducteurs automobiles** est marqué par des dépassements réguliers et rarement compensés de l'horaire hebdomadaire et par le non-respect des périodes de repos obligatoires ;
- mais on nous assure que le retard dans la mise en œuvre du cadre salarial pour les recrutés locaux (hors Institut Français) sera rattrapé avant l'été ;
- nous avons aussi eu des assurances au sujet de la reprise rapide des réunions de dialogue social (CCL et CCP).

Nous avons trouvé en revanche, lors de nos nombreuses réunions d'information et entretiens individuels avec les agents, **un climat social extrêmement dégradé à l'Institut Français** :

- L'établissement est caractérisé par une **absence totale de dialogue social**, voire de dialogue « tout court ». Nous avons suggéré aux responsables de l'établissement de mettre en place une instance de dialogue social comme il existe dans d'autres centres culturels et nous avons fait des propositions concrètes en ce sens ;
- Cette absence de dialogue se traduit par un **climat de peur** (peur de s'exprimer, peur de solliciter une autorisation d'absence ou de congé), de suspicion et parfois de violence verbale. Lors des rencontres individuelles les agents, qu'ils soient recrutés locaux, agents de catégorie C ou chefs de service, nous ont expliqué qu'ils sont tétanisés en réunion de service, qu'ils subissent des vexations, des humiliations, un management « à la hussarde »...
- Certaines pratiques telles que le **chantage** au renouvellement des contrats à durée déterminée pour des agents tentés d'adhérer à un syndicat ou les difficultés pour obtenir des salles pour les réunions à caractère syndical, pourraient s'apparenter à un **délit d'entrave** ;
- surtout nous avons été alertés, en moins de vingt-quatre heures passées dans l'établissement, non seulement sur un malaise diffus manifesté par bon nombre des agents rencontrés, mais aussi sur quatre **cas de souffrance au travail avérés**. (...) arrêt de maladie suspecté de complaisance, professionnalisme mis en doute (...), des centaines d'heures de travaux supplémentaires non récupérés, de télétravail non compensé, injonctions contradictoires des responsables de l'établissement, dénigrement systématique de la part du chef de service (...) dysfonctionnement structurel dans l'organigramme et mode de communication non transparent et polémique...

Notre syndicat, comme vous le savez, s'est fortement impliqué dans l'élaboration du plan de prévention des risques psycho-sociaux au ministère des affaires étrangères.

S'il ne nous appartient pas de démêler l'écheveau des responsabilités dans cette situation de violence managériale et de souffrance au travail à grande échelle, nous avons un devoir d'alerte pour que soit préservée la santé physique et psychique de nos collègues en fonction à l'Institut Français de Tunis.

Nous vous serions reconnaissants, Monsieur le Directeur Général, de prendre les mesures que vous jugerez les plus pertinentes pour rétablir un climat de sérénité dans cet établissement et garantir à ses agents qu'ils ne viendront plus y travailler dans un climat de stress permanent.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre profond respect.

Cqué : SG, DGM, IGAE, DRH, RH1D, chargé de mission RPS, ambassadeur et COCAC à Tunis, fédération Interco-CFDT, confédération CFDT (secteur international)

Dernière minute... dernière minute... dernière minute... dernière minute... dernière minute...

Voici un extrait de la réponse apportée par le DGA : *ront.*
«Le directeur de l'Institut français de Tunisie, en contact régulier avec la DRH et la DGM, fait preuve d'une vigilance particulière quant au bon déroulement du dialogue social au sein de l'Institut, dont la réunion est programmée pour la fin du mois de mai.

Cette réunion sera l'occasion de faire le point sur l'ensemble des sujets soulevés dans votre courrier. La DGM ne manquera pas d'en assurer le suivi et de s'assurer des perspectives d'amélioration qui en résulte-

L'apaisement des relations sociales au sein de l'établissement, objectif déjà assigné à l'encadrement en place, doit être considéré comme une priorité de la responsabilité conjointe de l'équipe de direction de l'établissement et des représentants du personnel».

La réunion de dialogue social est fixée au mardi 28 mai. Les élus CFDT iront à cette réunion avec un esprit constructif tandis que le syndicat CFDT-MAE reste vigilant.